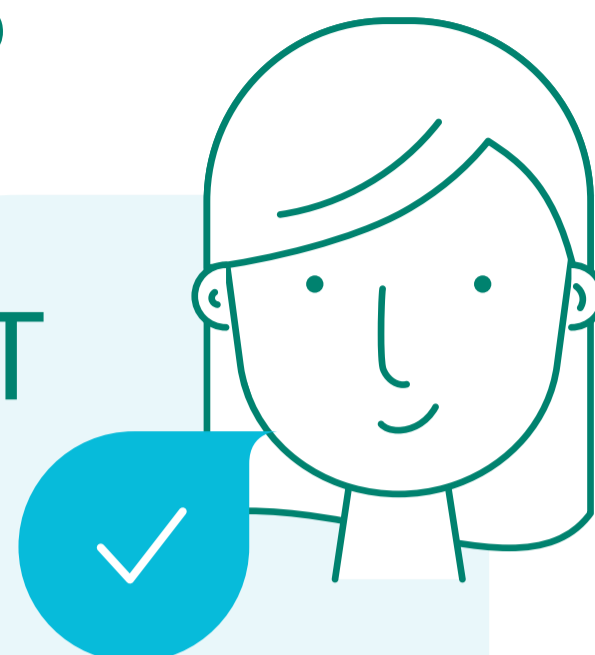


Patients hospitalisés

CONDITIONS D'ACCOMPAGNEMENT



- ➔ **UN ACCOMPAGNANT EST AUTORISÉ AUPRÈS DU PATIENT**
- ➔ L'accompagnant doit éviter de circuler dans le service et/ou rester dans la chambre du patient
- ➔ L'accompagnant ne doit présenter aucun symptôme (fièvre, toux, ...)



**Merci de respecter les consignes
et de rester courtois**

